



N°2025_04_82

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 22/09/2025

ID : 044-214400129-20250922-2025_04_82-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025
CONVOCATION DU 11 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

- En exercice	:	23
- Présents	:	16
- Représentées	:	2
- Absents	:	5
- Votants	:	18

Le conseil municipal s'est réuni le 19 septembre 2025, à 19h00, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la Bernerie-en-Retz.

Etaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Gilles LAURENT, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Eric SCHMITLIN, Pascale BARDOU, Isabelle MONNIER, Muriel SALEMBIER, Reynald EPIE, Antoine CHIFFOLEAU, Arnaud BECHENNEC, Roland BATAILLE

Etaient représentées :

Mylène FAJFER donne pouvoir à Isabelle MONNIER
Sylvie IMBERT donne pouvoir à Pascale BARDOU

Étaient absents : Dominique DUPAU, Catherine LEROY, Claude TILLY, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Muriel SALEMBIER est nommée secrétaire de séance

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT PÔLE CINÉMA AUDIOVISUEL DES PAYS DE LA LOIRE

Le Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire / La Plateforme est une structure associative d'envergure régionale qui fédère les acteurs du secteur cinéma et audiovisuel du territoire ligérien. Le Pôle est chargé d'animer et valoriser la filière professionnelle, de mettre en œuvre des actions qui permettent de renforcer la présence du cinéma sur le territoire et faire rayonner les initiatives, les talents, tout en accompagnant la montée en compétence du réseau professionnel.

Dans le cadre de ses missions, le Pôle porte notamment depuis 5 ans un dispositif de soutien à la création, le « Parcours d'auteur-trice-s ». Ce parcours permet d'accompagner à 12 auteurs et autrices dans l'écriture de leur film de fiction ou de documentaire. Le dispositif se déploie sur 6 mois et comprend 3 fois une semaine de formation ou résidence d'écriture dans trois départements de la région.

Subventionné par le CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée, la Région Pays de la Loire, la ville de Nantes et la société des auteurs multimédia, ce dispositif est en effet rendu possible grâce à l'engagement et aux soutiens des collectivités qui contribuent à l'accueil des cinéastes.

Depuis sa création, le « Parcours d'auteur-trice-s » a ainsi fait escale à l'Île d'Yeu, à Noirmoutier, à Sablé sur Sarthe, à Angers et à la Bernerie-en-Retz où il est accueilli, depuis deux ans, à La Bernitude au mois de juin.

Le partenariat se décline sur trois volets :

- Accueil du programme de formation « Parcours d'auteur-trice-s » chaque année durant une semaine au mois de juin
- Mise en place d'un programme de séances de cinéma accompagnées de cinéastes et d'invités en lien avec la salle de cinéma Jeanne d'Arc : projections de films issus de dispositifs portés par le Pôle, dédiés à la mise en valeur des talents en région (dont possiblement séances en direction des scolaires)
- Communication coordonnée visant la mise en lumière des actions ainsi que de l'engagement de la commune en faveur de la création cinématographique.

L'engagement de la commune porte sur :

Volet 1 :

- Prise en charge des frais d'hébergement de 12 auteur-trice-s bénéficiaires du Parcours d'auteur-trice-s et de leur deux tuteurs ou tutrices à raison de 1300 €. Les auteur-trice-s sont hébergés sur la commune non loin du lieu de formation et de restauration (La Bernitude), de la salle de cinéma Jeanne d'Arc qui accueille la séance.

Volet 2 :

- Participation aux frais d'organisation d'une séance-rencontre en présence de son réalisateur invité à hauteur de 200 € (correspondant aux frais d'hébergement et de restauration de réalisateur)

Volet 3 :

- Communication municipale et facilitation pour des publications dans la presse locale avec mention du Pôle cinéma audiovisuel comme partenaire et présence du logo sur les documents de communication ;
- Participation à la mise en place du projet avec la salle de cinéma et mise à disposition de la maison Magrés durant le temps de la formation, en fonction de la disponibilité de la salle communale.

Le rapporteur propose de conclure une convention de partenariat avec la structure associative Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire / La Plateforme.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 16 septembre 2025,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Par vote à mains levées et par 18 voix pour,

- AUTORISE le Maire, à défaut un des adjoints délégués, à signer la convention de partenariat avec la structure associative Pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire / La Plateforme..

Pour copie conforme,

La Bernerie-en-Retz, le 22 septembre 2025,

La secrétaire de séance,

Muriel SALEMBIER



Le maire,

Jacques PRIEUR

